L'OUVERTURE DES TRAVAUX du Conseil National du Parti Socialiste

Paris, 6. — La première séance du Conseil national du Parti Socialiste dont les travaux dureront deux jours, s'est ouverte à 15 heures, 22, rue Chaudron, dans les locaux de la Coopérative des P. T. T. M. Charles Lussy, député du Vaucluse préside cette séance qui est d'abord employée au règlement de diverses questions d'ordre intérieur. MM Paul Faure, Marx Dormoy, Vincent Auriol, Georges Monnet, sont présents.

A 16 h., M. Léon Blum, vice-président du Conseil, arrive. Peu après, M. Louis Levy, membre de la C. A. V. monte à la tribune pour traiter du problème espagnol. Auparavant, après une brève allocution de M. Charles Lussy, député du Vaucluse, président de séance, qui avait place le Conseil national sous le signe de la victoire remportée par les Socialistes aux récentes élections cantonales, l'assemblée avait ratifié par acclamations la composition du nouveau bureau du parti. M. Paul Faure a été réélu secrétaire général ; M. Severac, secrétaire général-adjoint et M. Grandvallet, trésorier.

Puis, sur le rapport de M. LEBAS, député du **Nord**, le budget du parti avait été adopté.

M. Louis Lévy et le conflit espagnol

Poursuivant son intervention, M. Louis Lévy dit que la question d'Espagne est un des aspects de la lutte menée par le fascisme international, contre la démocratie. L'accord de Nyon où la France a été ferme a été satisfaisant. Mais depuis, notre pays est à la remorque du Gouvernement conservateur anglais.

« Il faut sauver la République espagnole, a poursuivi M. Louis Lévy et veiller à notre sécurité. Il ne faut pas suivre aveuglément l'Angleterre, qui a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle. »

L'orateur fait alors allusion au discours prononcé par M. Edouard Herriot à Lille et à la motion qui a été votée lors du récent congrès radical. M. Louis Lévy conclut ainsi :

« Il faut que notre parti parle avec fermeté et confirme la motion du congrès de Marseille : Ouverture de la Frontière pyrénéenne. Seule une politique de fermeté peut sauver la paix. »

Les conditions du maintien de la participation au gouvernement

M. Vanrulen, de la Fédération de la Marne, réclame lui aussi que les ministres socialistes observent une attitude de fermeté. En vue d'aboutir à la revision de la politique de non-intervention

En matière de politique intérieure, l'orateur déclare que le gouvernement de Front Populaire ne peut pas se résigner à une politique de stagnation. Le délégué de la Marne juge notamment qu'il est nécessaire d'améliorer le sort des travailleurs de l'agriculture.

A son avis en acceptant indéfiniment le prolongement de la pause, on peut être entraîné très loin. Il faut que les ministre socialistes sachent partir à temps du gouvernement . Comme condition « sine qua non » du maintien de la participation socialiste au gouvernement, il réclame la réalisation des conventions collectives agricoles et la retraite des vieux travailleurs

« L'indiscipline des socialistes du Vaucluse »

M. Charles Lussy, au nom de la Fédération du Vaucluse, fournit des explications sur ce qu'on a appelé « l'indiscipline des socialistes du Vaucluse ».

« Lors des dernières élections cantonales. Nous avons été amenés, déclare-t-il, à combattre des candidats radicaux qui avaient dirigé des campagnes ignobles contre le premier gouvernement de Front Populaire à direction socialiste.

— Comme en Corrèze, s'écrie alors M. Peschadour, député du département.

M. Charles Lussy apporte ensuite des documents pour justifier l'attitude de la Fédération socialiste de son département. M. Lussy ne veut pas envenimer le débat. Mais il tenait à donner ces précisions « car le Vaucluse a l'honneur d'avoir, comme représentant le chef d'un parti voisin ».

En terminant, l'orateur affirme « qu'en ce qui concerne la politique générale, les camarades délégués au gouvernement ont mérité la confiance du parti, grâce à l'action qu'ils ont sû mener courageusement et qu'ils doivent poursuivre demain comme hier. Chacun sait que c'est grâce à l'œuvre accomplie par le cabinet Léon Blum que le parti socialiste a remporté un grand succès aux élections cantonales ».

Les organisations auxquelles les socialistes peuvent adhérer

M. Roiron, de la Loire voudrait que le parti socialiste fit connaître les organisations auxquelles ses membres peuvent adhérer. Il se demande notamment si les « Amis de l'U.R.S.S. » ne constituent pas un de ces groupements auxquels l'adhésion des membres du parti socialiste devrait être interdite.

Le délégué de La Loire est partisan du maintien de la participation des ministres socialistes au gouvernement et cela pour plusieurs raisons. Déclaration de M. Camille Chautemps lors du congrès de Lille, victoire des socialistes aux récentes élections cantonales et danger qu'il y aurait à rompre le Front Populaire.

Le problème Nord-Africain

M. Régis, député d'Alger, intervient ensuite sur le problème Nord-Africain.

Selon l'orateur, la situation en Algérie est inquiétante à l'heure actuelle. Après avoir distingué l'action personnelle de M. Marx Dormoy de celle de ses collègues ou de ses collaborateurs, M. Régis critique l'ingérence des préfets dans les élections et examine ensuite le problème indigène.

« Le projet Blum-Violette, déclare-t-il, avait fait naître un immense espoir, mais depuis les indigènes ont l'impression d'avoir été dupés. »

Selon le député d'Alger, il faut agir vite pour que la confiance revienne. Il est nécessaire aussi que les administrateurs factieux soient révoqués.

M. Régis demande à ses camarades de la Métropole, d'être très prudents en ce qui concerne la question algérienne, surtout quand ils sont insuffisamment informés.

L'orateur déclare que de nombreuses lois françaises ne sont pas appliquées en Algérie, ni la loi sur la limitation des heures de travail, ni celle sur les salaires minima, ni les lois scolaires, puisque près d'un million de jeunes indigènes ne peuvent aller à l'école.

Résumant sa pensée, M. Régis déclare qu'il faut pour la grande masse algérienne, des millions, des écoles et aussi l'accomplissement des promesses qui ont été faites. « Mais, ajoute-t-il, les difficultés en Algérie sont provoquées en grande partie par les ambitions italiennes que favorisent les fascistes locaux et même parfois l'Administration française. »

Le député d'Alger critique ensuite la politique financière de M. Georges Bonnet et estime que les évaluations de recettes faites par le ministre des Finances sont trop optimistes et les évaluations de dépenses trop minimisées.

« La politique financière, conclut-il, doit être améliorée et assortie d'une vigoureuse action contre la hausse des prix. »

M. Reverbory, de la Fédération du Doubs, s'il demande le maintien des ministres socialistes, réclame une application stricte du programme du Front populaire.

Le « néo-radicalisme antimarxiste »

M. Guerret, député du Tarn-et-Garonne, demande que le Parti socialiste attire l'attention du Parti radical sur les alliances qui se nouent pour créer une sorte de néo-radical antimarxiste. « La discipline républicaine doit aussi jouer au Parlement et on ne peut admettre que des députés d'un Parti votent d'une façon et les sénateurs du même Parti votent d'une autre. »

Au point de vue financier, l'orateur s'oppose à la politique de M. Bonnet.

M. Durand (Mayenne) souligne que les électeurs en octobre dernier ont voté socialiste en songeant non au second, mais au premier Gouvernement socialiste. Il ajoute que le Parti se rendait responsable de la rupture du Front Populaire, les masses ne lui pardonneraient pas le retour de l'Union Nationale. Enfin, il dénonce la politique de main tendue aux catholiques.

L'allocution de M. Longuet

M. Jean Longuet précise que le Conseil National sera bien inspiré en renouvelant leur mandat à ceux qui représentaient le Parti au sein du Cabinet. La dissolution est, en effet, problématique et le Congrès de Lille lui inspire quelques inquiétudes sur l'action d'un parti de gauche radical homogène.

Mais pour lui le problème extérieur domine tous les autres. Il pense que la comédie abominable de la non-intervention doit cesser. Il demande que le Conseil adopte une motion tendant à l'ouverture des Pyrénées.

Il ajoute ensuite que le problème africain l'angoisse véritablement. La situation au Maroc est tragique et M. Longuet condamne la politique de force qui, selon lui, on tente d'y instaurer. « Il s'agit, dit-il, de prendre des mesures pour faire disparaître la misère effroyable des indigènes et leur apporter plus d'hygiène de confort et de réconfort. »

Après cette intervention, la séance est levée. Les débats d'aujourd'hui se sont développés dans un calme absolu.

Prochaine réunion demain à 9 h 30

UNE NOUVELLE PROPOSITION D'UNITÉ DU PARTI COMMUNISTE

M. Jacques Duclos, vient dans une lettre publiée ce matin, d'adresser au Conseil National Socialiste, une nouvelle proposition d'unité :

« On peut, écrit-il, d'autant plus efficacement agir dans ce sens que notre parti communiste s'est déclaré entièrement d'accord avec les conditions posées par le congrès socialiste de Marseille à réalisation de l'unité, aussi bien en ce qui concerne la démocratie à tous les degrés de l'organisation dans le parti unique, qu'en ce qui a trait à la souveraineté des congrès nationaux et internationaux et à l'indépendance du parti unique vis-à-vis de tout gouvernement.

Malgré que, dans la dernière période, plusieurs articles hostiles à l'unité aient malheureusement été publiés, nous voulons espérer que dans les prochaines semaines, un grand effort pourra être entrepris afin que l'année 1938 se lève sur la certitude de la réalisation prochaine du parti unique de la classe ouvrière de France ».

Dans l'espoir que votre conseil national réservera un bon accueil à nos propositions....

LES OBSÈQUES DE M. PAGANON ANCIEN MINISTRE

Un orateur a succombé alors qu'il allait prendre la parole

Grenoble, 6. — Ce matin ont été célébrées les obsèques de M. Paganon, Sénateur de l'Isère, anciens Ministre. Y assistaient : MM Pierre Laval, Cot, le général Brocard, etc.. Des discours ont été prononcés par MM. Mistler, Perrier, sénateurs, le Préfet Susini, etc. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au petit cimetière de Laval.

L'inhumation de M. Paganon dans le cimetière montagnard de Laval a été marquée par un dramatique incident.

Au moment où M. Durand, conseiller d'arrondissement du canton de Goncelin dont M. Paganon était conseiller général, allait prendre la parole sur la tombe de l'ancien ministre de l'Intérieur, il s'est affaissé brusquement.

M. Durand a succombé dans les bras des personnes qui le transportaient hors du cimetière.

L'EMPEREUR NAPOLÉON III AURAIT UNE FILLE IGNORÉE !

Mais il convient d'accueillir avec réserve l'identité d'une Espagnole venue des régions rebelles

Paris, 6. — Des agents trouvaient l'autre soir, errant dans la gare d'Austerlitz, une femme âgée, pauvrement vêtue, qu'ils conduisirent au commissariat spécial.

La malheureuse déclara, en mauvais français, qu'elle était réfugiée espagnole et sans ressources et montra des papiers : un sauf-conduit du gouvernement du Guipuzcoa, un laissez-passer avec photo recouverte du cachet du Consulat de France à Saint-Sébastien ; ces deux pièces portaient le nom d'Elisabeth Bonaparte y Montijo.

L'étrangère prétendit en effet qu'elle était fille de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie de Montijo ; cependant elle serait née en 1875 et l'on sait que l'empereur est mort deux ans auparavant.

D'autre part, elle déclarait à M. Caillon, commissaire spécial de la gare d'Orsay, qui l'interrogeait le lendemain, que tous ses biens avaient été confisqués par les autorités espagnoles mais qu'il lui serait facile de les récupérer, étant apparentée à presque toutes les familles régnantes d'Europe, de surplus amie du Négus et de Mme Doumergue. Elle ajouta qu'elle comptait se rendre à Londres.

M. Caillon, perplexe, prit le parti de faire conduire la pauvre femme à son collègue M. Oudart, commissaire du service des étrangers, qui s'efforcera d'établir sa véritable identité.

Il convient de souligner que les pièces en possession de la réfugiée ne font pas foi étant donné les conditions dans lesquelles elles sont délivrées actuellement en Espagne.

Elisabeth Bonaparte y Montijo passa la nuit de jeudi à vendredi au refuge de l'Armée du Salut, 12, rue Cantagrel.

Le consulat d'Espagne où elle se présenta dans la matinée d'hier, lui a remis un secours de trente francs. Il n'a pu donner aucun renseignement sur la « fille de l'empereur » et déclaré accueillir avec réserve l'identité d'une Espagnole venue des régions rebelles.

LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CONGRÈS DE L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Le colonel Fabry, ancien ministre de la Guerre, a déclaré : « La force de la France demeure redoutable, mais la politique des gouvernements est de ne jamais imposer à cette armée une charge trop lourde »

La première séance du Congrès national est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Robert Thoumyre, sénateur de la Seine-Inférieure. M. Robert Thoumyre rappelle le magnifique état de service du colonel Fabry, qui va développer son rapport sur la Défense nationale. « Le nom de Jean Fabry, dit-il restera associé à celui d'André Maginot. En l'écoutant avec attention, le Congrès rendra hommage à l'armée tout entière ». (Vifs applaudissements)

Le discours de M. Fabry

M. Jean Fabry, dans son rapport, soutient la thèse que la défense nationale est affaire de gouvernement, notamment de la Présidence du Conseil, et développe les arguments pour le commandement unique, en insistant sur le réarmement accéléré de l'Allemagne.

M. Jean Fabry constate que le vieil adage : « Il faut avoir l'armée de sa politique » n'est plus vrai. Les combinaisons politiques sont trop fragiles. « Comment voulez-vous, dit-il, que l'armée, cette pesante machine, évolue avec assez de souplesse pour suivre cette politique instable, qui fait que l'allié de la veille devient l'adversaire du lendemain ? Il faut donc que les gouvernements s'efforcent, à chaque instant, de réunir les conditions politiques qui tiennent les forces militaires à évolution lente en harmonie avec la situation extérieure si variable sur nos frontières.

» Notre politique de sécurité a été basée sur le bon fonctionnement de la Société des Nations, la vitalité de nos alliances de la guerre et le désarmement plus ou moins effectif de l'Allemagne.

» Le réarmement allemand est apparu et, brusquement, aux yeux de nos hommes d'Etat, les frontières du Nord et de l'Est, surtout quand le Rhin a été abandonné, sont redevenues une préoccupation essentielle.

» La force de la France demeure redoutable, mais la politique des gouvernements est de ne jamais imposer à cette armée une charge trop lourde ». (Applaudissements).

M. Jean Fabry ajoute : « J'ai été ministre de la Guerre. J'ai trouvé l'accord de Stresa et je sais la tranquillité qu'il donnait à la France. Puis tout cela s'est écroulé et, à la place de l'accord de Stresa, nous avons vu surgir l'axe Rome-Berlin. Il nous place devant des problèmes délicats ».

M. Jean Fabry rappelle en terminant que l'Alliance démocratique a toujours recommandé la politique d'union entre les Français, indispensable à la défense nationale. « La paix, on nous l'accordera dans la mesure où nous-mêmes nous en donnerons l'exemple chez nous ». (Vifs applaudissements).

La suite du débat sur la défense nationale est renvoyée à 14 h. 30 pour l'audition de MM. Beauguitte et François Piétri. La séance est levée à 12 h. 45.

« La maîtrise de la mer est une question de vie ou de mort »

Nice, 6. — La séance de l'après-midi du congrès de l'Alliance démocratique est ouverte à 15 h. M. François, Piétri, député, ancien ministre, fait un tableau très complet des forces maritimes des grandes puissances navales. Il démontre que, grâce aux constructions neuves entreprises depuis 15 ans, la France possède une magnifique flotte puissante et homogène. Il manifeste la crainte que le ralentissement du travail sur les chantiers navals ne compromette la rapide exécution des programmes votés par le Parlement. Après avoir dit qu'il fallait s'efforcer de donner au Français moyen le vrai sens de la mer, M. Pietri a rappelé que l'histoire et récemment le conflit d'Espagne prouvent combien nous devons être attentifs à la question navale.. En temps de guerre la France reçoit 98 % de ses informations par voie maritime. Il fallait convoyer en 1917, 50 milliards de tonnes de marchandises annuellement. La maîtrise de la mer est donc une question de vie ou de mort pour la France. La France qui occupait jusqu'à la fin du XIXe siècle le rang de deuxième puissance navale, rang qui correspondait réellement à ses besoins, doit malgré la fièvre d'armement naval actuel des grandes puissances s'efforcer de conserver son rang dans cette hiérarchie. M Piétri se réjouit de constater qu'il règne aujourd'hui au sujet des dépenses de défense nationale une sorte d'union sacrée.. Mais il faut prendre des décisions rapides pour éviter que la répercussion des lois sociales et de la situation économique et monétaire ne ralentisse l'exécution des programmes navals. Sans cela, dans trois ou quatre ans, nous nous trouverons dans un état d'infériorité qui peut anihiler tout l'ensemble de notre mécanisme militaire. A la conférence de Londres, la France a fait prévalior ses vues en matière navale en obtenant que les conditions seraient libres sous condition d'un préavis annuel. Mais il ne faudrait pas que cette liberté ne profitât qu'à nos rivaux.

La situation présente est excellente, mais l'avenir est plus sombre. La lenteur avec laquelle s'exécute les programmes en cours est assez inquiétante. Toutes les grandes nations navales travaillent fébrilement à leur réarmement naval. Il faudrait que le Parlement votât rapidement les crédits nécessaires car l'opinion selon laquelle en matière navale la France doit se reposer sur l'Angleterre est un sophisme mortel.

L'ACCORD SUR LES MINORITÉS EST BIEN ACCUEILLI A PARIS

Paris, 6. — L'accord sur les minorités conclu hier à Berlin entre la Pologne et l'Allemagne a été accueilli sans surprise par le gouvernement français qui avait été tenu au courant de la marche des négociations par le gouvernement de Varsovie. On déclare ce soir, dans les milieux autorisés français qu'il y a tout lieu de se féliciter à Paris, de la conclusion de cet accord, s'il doit amener une détente dans les rapports germano-polonais

LA SIGNATURE DU PACTE « ANTI-KOMINTERN »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quelques curieux étaient massés devant le ministère, à l'intérieur duquel les carabinier rendaient les honneurs.

La signature du protocole a eu lieu dans la salle de la Victoire, au Palais Chigi. En dehors des trois signataires, on remarquait dans la salle : M. von Hassel, M. Dino Alfieri ; le conseiller de l'ambassade du Japon, M. Mataymiya ; les directeurs des divers départements du Palais Chigi.

Sur la table centrale, se trouvaient trois exemplaires de l'accord, l'un en italien, l'autre en allemand, le dernier en japonais. Ce fut M. Hotta qui signa le premier, puis M. von Ribbentrop et le comte Ciano.

Réception au palais de Venise

Aussitôt après la signature du protocole anticommuniste, les signataires et M. von Hassel, ambassadeur d'Allemagne, se sont rendus au Palais de Venise, où ils ont été reçus par M. Mussolini. Le Duce leur a exprimé sa satisfaction pour la conclusion de cet acte diplomatique dont il a souligné l'importance. Puis il a remis à MM. Hotta et von Ribbentrop, les insignes de grand-croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

Déclarations de MM. le comte Ciano et Von Ribbentrop...

Le comte Ciano et M. von Ribbentrop ont fait, après cette réception, des déclarations, soulignant l'importance de l'accord conclu.

Ils ont affirmé qu'il n'avait pas de buts cachés, et qu'il n'était dirigé contre personne.

...de M. Dino Alfieri, ministre italien

Rome, 6. — A midi, M. Dino Alfieri, ministre de la Culture populaire, accompagné du chef du département politique allemand, M. von Ranoner et du conseiller de l'ambassade du Japon, M. Matsumiya, a reçu les représentants de la presse étrangère et leur a lu le communiqué concernant la signature du protocole tripartite et le texte de ce protocole. Il a répété par deux fois, mais sans le commenter, le fait que les attachés militaires — les attachés militaires japonais assistaient à la signature. En lisant le passage du préambule qui constate que l'Italie « a éliminé l'internationale communiste de son territoire » il a ajouté : Ainsi que vous le savez tous et que vous pouvez le constater. Enfin, il a déclaré : Il est inutile de répéter que cet accord n'est conclu contre aucune nation ou groupe de nations et qu'il demeure ouvert à toutes.

...de M. Mashakoji, ambassadeur du Japon à Berlin

Berlin, 6. — M. Mashakoji, ambassadeur du Japon, vient de faire une déclaration à la presse. Il a souligné que le pacte antibolcheviste signé ce matin à Rome, dénote une résolution tripartite ferme de lutter contre le bolchevisme. « C'est l'ennemi commun ». Il s'est félicité de l'accord intervenu entre les trois grands pays civilisés. Il a conclu en soulignant qu' « il s'agit de constituer un vigoureux contre-poids au danger bolcheviste de manière à assurer la paix du monde sur une base ferme »

LE TEXTE DU PROTOCOLE

Voici le texte du protocole anticommuniste signé à Rome :

« Le Gouvernement italien, le gouvernement du Reich allemand, le gouvernement impérial du Japon, considérant que l'Internationale communiste continue à mettre constamment en danger le monde civilisé en Occident et en Orient, en y troublant et en y détruisant la paix et l'ordre, convaincus que seulement une étroite collaboration entre tous les Etats intéressés au maintien de la paix et de l'ordre peut limiter et éliminer ce danger, considérant que l'Italie — qui, par l'avènement du régime fasciste, a combattu avec une décision inflexible ce danger et a éliminé l'Internationale communiste de son territoire — a décidé de se ranger contre l'ennemi commun aux côtés de l'Allemagne et du Japon, qui, de leur côté, sont animés de la même volonté de se défendre contre l'Internationale communiste ont, conformément à l'article 2 de l'accord contre l'Internationale communiste, conclu à Berlin le 25 novembre 1936, entre l'Allemagne et le Japon, décidé ce qui suit :

Article 1er. — L'Italie adhère à l'accord contre l'Internationale communiste et au protocole supplémentaire conclus le 25 novembre 1936 entre l'Allemagne et le Japon, dont le texte est annexé au présent protocole.

Art. 2. — Les trois puissances signataires du présent protocole conviennent que l'Italie sera considérée comme signataire originaire de l'accord et du protocole supplémentaire mentionnés à l'article précédent, la signature du présent protocole équivalant à la signature du texte originel de l'accord et du protocole supplémentaire précités.

Art. 3. — Le présent protocole fera partie intégrante de l'accord et du protocole supplémentaire mentionnés plus haut.

Art. 4. — Le présent protocole est rédigé en italien, en japonais et en allemand, chacun des textes étant considéré comme authentique. Il entrera en vigueur le jour de la signature.

« En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent protocole et y ont apposé leur sceau. Fait en triple exemplaire, à Rome, le 6 novembre 1937, an XVI de l'ère fasciste, correspondant au novembre de la douzième année de la période Schoma ».

Signé : Ciano, Von Ribbentrop, Hotta.

PROTOCOLE SUPPLÉMENTAIRE

Rome, 6. — Un protocole supplémentaire à l'accord contre l'internationale communiste a été annexé au précédent. En voici le texte :

« Les plénipotentiaires soussignés sont convenus des points suivants : a) Les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes collaboreront étroitement, aussi bien pour l'échange et M. Meurillon, maire de Comiges.

des informations sur l'activité de l'Internationale communiste, que pour les mesures destinées à éclairer l'opinion et les mesures de défense contre l'Internationale communiste ; b) Les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes, prendront dans le cadre des lois existantes, des mesures sévères contre ceux qui exercent à l'intérieur ou à l'étranger, directement ou indirectement, une activité en faveur de l'Internationale communiste ou qui aide au travail de décomposition opéré par celle-ci ; c) Pour faciliter la collaboration fixée par le point « a » entre les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes, une commission permanente sera constituée. Dans cette commission, les mesures ultérieures de défense nécessaires pour combattre le travail de décomposition de l'internationale communiste, seront envisagées et feront l'objet de délibérations ».

Satisfaction en Allemagne

Berlin, 6. — Les milieux politiques allemands accueillent avec une très vive satisfaction, l'adhésion de l'Italie au pacte germano-nippon, contre le communisme. Cet acte est donné comme un renforcement de l'axe Rome-Berlin et Rome-Tokio. Cette adhésion n'est aucunement un acte inamical à l'égard de la Chine

Alliance militaire ?

Londres, 6. — On mande de Berlin au « Times », que selon certains observateurs, le pacte germano-italo-japonais, signé aujourd'hui à Rome, pourrait avoir la forme d'une alliance militaire.

La même correspondance confirme le bruit selon lequel l'Allemagne serait disposée à accepter le rôle de médiateur entre la Chine et le Japon.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 7 novembre. Soleil : Lever, 6 h. 48 ; coucher, 16 h. 21. Lune : Lever, 10 h. 37 ; coucher, 19 h. 22. Saint du jour : Saint Florent.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites hier, à 17 h. 30 : Baromètre : 763 mm 7 ; hausse depuis la veille à 17 h. 30 : 1 mm 9 ; Thermomètre : Fronde : 9.0 ; Minima : 4.2 ; Maxima : 10.2 ; Etat hygrométrique : 89 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : Néant ; Direction du vent : Nord-Est ; Force : Faible ; Direction des nuages : Nord-Est ; Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Très frais ; Quelques pluies

Calendrier Historique

7 Novembre

1659. — La paix des Pyrénées, négociée dans l'île des Faisans sur la Bidassoa, par Mazarin et Don Luis de Haro, met fin à la longue guerre entre les deux royaumes voisins. L'Espagne adhère enfin au traité de Westphalie en ce qui concerne la France. Celle-ci garde, avec une partie de ses conquêtes dans les Pays-Bas, le Roussillon et la Cerdagne. Louis XIV épousera l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, qui doit lui apporter une dot de 500.000 écus.

1852. — Un sénatus-consulte proclame le président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, empereur des Français, sous le nom de Napoléon III.

1914. — La Belgique et la Serbie déclarent la guerre à la Turquie.

1916. — Woodrow Wilson est réélu président des Etats-Unis par 272 voix contre 259 à M. Hughes.

1918. — L'Allemagne ayant demandé au maréchal Foch les conditions d'un armistice, un clairon sonne le « Cessez le feu ! » annonçant la suspension des armes. Cette sonnerie historique retentit à la Pierre d'Haudroy, près la Capelle. C'est là que les plénipotentiaires allemands sont reçus dans la soirée par le général Debeney. Ils y passent la nuit et ne partent que le lendemain pour Rethondes.

1928. — M. Hoover, candidat républicain, est élu président des Etats-Unis.

1933. — Tirage de la première tranche de la Loterie Nationale. Un coiffeur de Tarascon, M. Bonhoure, gagne le lot de 5 millions.

« JE N'INSTRUIS PAS, J'ÉVEILLE »

Tel est l'aphorisme mis en avant par le ministre de l'Education Nationale à l'occasion de la première causerie sur les loisirs dirigés de nos écoliers

A l'occasion de la reprise des émissions de la radiophonie scolaire et du premier après-midi de loisirs dirigés dans les établissements du second degré, M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale et des Beaux Arts a adressé par micro aux maîtres et aux élèves, une allocution dont voici quelques extraits :

« Je n'instruis pas, j'éveille ». Cet aphorisme d'un personnage de Villiers de l'Isle Adam, pourrait servir de devise à la radio scolaire et la définir assez exactement. Au moment où j'inaugure cette seconde année de radio scolaire, je me réjouis de l'appliquer pour la première fois à une autre nouveauté, dont vous avez tous senti le prix. L'après midi de loisirs dirigés qui, dès aujourd'hui, doit être assurée à tous nos établissements du second degré. Radio scolaire, loisirs dirigés, deux créations qui se rejoignent en cet instant tout naturellement, puisqu'elles ont l'une et l'autre pour but de rendre notre éducation plus vivante, plus efficace et plus souriante, mieux adaptée à notre époque.

» Pendant cette première année, nous nous sommes efforcés d'améliorer la radio scolaire et de tenir compte des critiques comme des suggestions qui nous parvenaient de tous côtés. Elles constituaient pour nous autant d'encouragements. Aujourd'hui, la période de tâtonnements inévitables est terminée. Ces efforts qui vont être poursuivis, ne manqueront pas d'élargir cette année, le rôle de la radio scolaire, et d'en faire pour notre enseignements, un instrument merveilleux, souple et intelligent, docile, séduisant, rare d'attraits nouveaux. Comment aujourd'hui ne l'aurions-nous pas mis au service du premier samedi de loisirs dirigés qui fait son entrée, un peu sensationnelle peut-être, dans tous nos établissements du second degré.

La conciliation du travail et des loisirs

» De même que la diminution des heures de travail social entraîne l'obligation de combler les loisirs ainsi créés et de les utiliser en procurant à ceux qui en bénficient des éléments de joie, de même la réduction des heures de travail scolaire fait un devoir de songer à meubler le temps devenu disponible, par des occupations à la fois heureuses, libres, disciplinées et fructueuses, ce sera l'honneur de notre temps, d'avoir réconcilié ces deux notions qui ne sont contradictoires qu'en apparence, du travail et du loisir. S'il est vrai que le travail utile est toujours, en définitive, le travail personnel, ne croyez pas que les loisirs réclameront moins d'attention et d'énergie créatrice de votre part, vous le savez, j'ai pour seule doctrine de faire confiance à la jeunesse, en utilisant intelligemment le nouvel instrument de culture qui vous est offert, vous travailleraient pour vous, mais aussi pour votre pays, pour son avenir, pour son bonheur, peut-être plus simplement pour cet amour de la vie qui doit marquer votre âge, l'amour de cette vie libre et digne que l'université entend vous préparer. »

LE DISPARU D'OIGNIES A ÉTÉ REPÊCHÉ DANS LA DEULE

Nous avons signalé hier la disparition de M. Lamand Arthur, chauffeur à l'usine n° 2 des usines d'Ostricourt, demeurant Nouveau boulevard à Oignies.

Une enquête était menée par la gendarmerie d'Oignies et des sondages avaient été opérés dans le canal de la Deûle. Or, hier matin des mariniers retrouvèrent dans la Deûle, face au rivage des mines d'Ostricourt le corps du malheureux qui a dû se donner la mort en se noyant.

Une journée du Poisson boulonnais à l'Exposition

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le Comité Flandre, Artois, Hainaut, a offert hier au centre régional de l'Exposition un déjeuner en l'honneur de M. ALTAZIN, président de la Commission des Finances, président du Comité boulonnais de propagande pour la consommation des produits de la mer et de MM. Barbotin, Morel et Quételart, architectes du pavillon Flandre, Hainaut, Artois.

De nombreux invités avaient répondu à l'appel des organisateurs MM. Delepoulle, président et Degryse, secrétaire général qui les reçurent avec leur bonne grâce coutumière.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué notamment MM. FARJON, vice-président du Sénat, sénateur du Pas-de-Calais ; Bacquet, député de Boulogne ; Grimpret, vice-président de la Société nationale des Chemins de fer et Mme ; M. Honoré, président de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer ; les représentants de tous les grands réseaux, etc...

Les invités assistèrent tout d'abord à la projection de films inédits et particulièrement intéressants sur Boulogne et la pêche.

Cette représentation fut suivie d'un déjeuner intime dont le menu ne comportait que des produits de la mer.

Le poisson était offert par le Comité Boulonnais de propagande pour la consommation des produits de la mer et les conserves par les fabricants de conserves de Boulogne-sur-Mer.

Au dessert plusieurs discours furent prononcés.

Prenant en premier lieu la parole M. DELEPOULLE dans un discours très émouvant remercia ses invités de leur présence et remit la plaquette des Amis de Lille à MM. Altazin, Barbotin et Quételart.

Dans une allocution également très chaude, M. Farjon fit ressortir l'effort constant et précieux apporté par la population boulonnaise au Commerce et à l'industrie nationale.

A son tour, M. Bacquet fit l'éloge des personnalités boulonnaises présentes en soulignant la qualité proverbiale d'endurance et de droiture des Boulonnais. Le député de Boulogne salua également le zouave du Pont de l'Alma qui est lui aussi une figure boulonnaise.

Pour clore la série des discours M. Delepoulle prit à nouveau la parole pour souligner le caractère intime et familial de cette petite fête boulonnaise à laquelle a présidé la gaieté et où tous les produits de la mer furent vraiment à l'honneur.

Un triple ban salua la fin du déjeuner qui dans sa simplicité abondante et variée fut l'occasion de fêter et de célébrer les mérites des Boulonnais dont la réputation mondiale ne réside pas seulement dans la beauté et la bonté des produits qu'ils exportent mais aussi dans l'énergie et la persévérance qu'ils apportent dans leur contribution à la prospérité du pays tout entier.

A LA CONFÉDÉRATION TOURISTIQUE FRANCO-BELGE

UNE DÉLÉGATION BELGE SERA REÇUE MARDI A LILLE

Mardi 9 novembre, à 15 h. 30, dans les salons du Buffet-Hôtel Terminus, place de la Gare, à Lille, le Comité de la Confédération Touristique Franco-Belge recevra une délégation du Comité belge.

Cette délégation sera composée de : Crequillon, sénateur belge ; De Groot, président du Syndicat d'Initiative de Mons ; Cosyn, administrateur du Touring Club de Belgique ; Durieux, secrétaire général de la Fédération Touristique du Hainaut, ainsi que des délégués de Renaix, Binche, La Louvière, etc...

Nos amis les Belges viennent saluer les membres du Comité français qui ont été nommés récemment, et affirmer une fois de plus l'amitié qui attache les deux pays déjà unis par plus d'un lien et qui, sur le terrain touristique établira une compréhension plus grande d'où naîtra une confiance mutuelle plus profonde.

On nous prie de signaler que par suite d'une erreur involontaire, M. Maurice Toussaint, directeur de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, a été omis dans la liste des membres du Comité français de la Confédération Touristique Franco-Belge.

LE PÉRIL AÉRO-CHIMIQUE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les infirmières de l'ADN s'empressent autour d'un blessé dont il faut d'extrême urgence réduire une fracture de la cuisse.

Avant la démonstration

Il y avait autour de la place autant de monde que le soir de la fête annuelle et historique des louches.

Sur le balcon de l'Hôtel de Ville, le colonel Grotard, devant un micro, et, autour de lui le capitaine Scache ; M. Pringiers, secrétaire général de l'A.D.N. ; le sous-officier artificier Woetts ; Mmes Joly et Bitard, du Comité de Propagande de l'A.D.N. ; Mlle Vandermoère, etc..., M. Meurillon, maire de Comiges.

La Compagnie de sapeurs-pompiers était sur pied de guerre.

Soudain la sirène jeta son long cri lugubre.

On vit arriver des infirmières, toutes de blanc vêtues et nanties du masque à gaz, qui défilèrent devant la foule très aisément. Elle étaient suivies par des cyclistes habillées de vêtement huilés qui résistent à l'action de l'ypérite. Très belle aisance aussi dans les mouvements des cyclistes. Le défilé n'avait pas d'autre but que de nous montrer qu'un masque à gaz ne doit en rien gêner qui que ce soit.

L'attaque

Et ce fut l'attaque. Un obus à ypérite éclata à la porte du jardin public. Un homme tomba devant la grille, deux autres s'affalèrent sous le porche de l'église.

Un poste de secours fut immédiatement installé devant la Mairie. Les infirmières, brancardiers, cyclistes s'empressèrent, sans affolement auprès des blessés. Transport en ordre et tout de suite des soins diligents. Mouvements respiratoires, ligature des membres où un éclat avait provoqué une hémorragie. Toute la gamme des soins furent donnés devant la foule très attentive à cet intéressant exercice d'autant que M. le colonel Grotart, donnait, par le truchement du micro, d'utiles indications qui permettaient aux profanes de suivre les différentes phases de l'attaque d'une part et tous les exercices de protestation, d'aide et d'assistance.

Deux autres obus tombèrent qui firent encore des victimes auprès desquelles on se précipita avec intérêt. Une camionnette s'en fut désinfecter le coin où avait cru le premier obus à ypérite et l'expérience prit fin vers 15 h. 45.

Une belle œuvre

Le moins qu'on en puisse dire est qu'elle a fait la preuve du péril réel que constituerait une attaque brusquée aéro-chimique. Mais elle a aussi montré qu'on peut éventuellement faire autre chose que regarder en l'air, se déclarer impuissants à se protéger et à protéger les autres, ou s'affoler et commettre mille imprudences.

Il y a, en effet, une belle œuvre à remplir pour les personnes de bonne volonté.

A. L.

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX